

d'une « cabale » ?

L'université frappe à la porte de l'autonomie

Pour l'instant, pas d'« amphi » occupé ou de pyramide de chaises à l'entrée. Après quatre mois de mobilisation contre la Loi sur l'autonomie des universités (dite LRU) puis un été passé à travailler et des derniers rattrapages en passe de se terminer, c'est la rentrée des étudiants à l'USTV, l'Université du Sud Toulon-Var.

Combien sont-ils ? « Les inscriptions sont en cours jusqu'au 15 octobre, mais on se dirige vers une hausse du nombre d'étudiants », note Laroussi Oueslati. Le président de la fac table même sur 11 000 jeunes contre 10 500 l'an passé, dont 1 800 étrangers. Une preuve « d'attractivité », renforcée, selon lui, par le maintien d'une stratégie de niches et de formations axées « Pôle Mer » et « Union pour la Méditerranée ».

Trouver des recettes supplémentaires

En multipliant les formations professionnalisantes, l'objectif est, également, de trouver des recettes supplémentaires :



Un audit devra déterminer précisément la date à laquelle l'université sera prête pour l'autonomie.

res : « Il nous faut avoir un positionnement marketing, tout en conservant notre mission de service public », avoue même Laroussi Oueslati. Car, avec l'autonomie en 2011 ou 2012, la gestion des ressources humaines, du patrimoine et du budget sera confiée à l'université... ainsi que les dépenses supplémentaires, notamment en terme de personnel, que cela va engendrer.

Un audit¹ devra déterminer précisément la date à laquelle l'USTV sera prête à franchir ce pas. Toujours dans cette optique, une fondation devrait voir le jour, l'an prochain, pour attirer des financements d'entreprises. La direction mise déjà sur des recettes d'IME, soit 10 % du budget de fonctionnement.

MA. D.

1. Ces audits seront réalisés par l'Inspection générale de l'administration de l'éducation nationale et de la recherche (Igaenr). Ils vont « accompagner les universités dans la préparation à l'exercice de leurs nouvelles compétences » et « éclairer les conseils d'administration et les présidents sur les forces et faiblesses de leur université ».

Trois nouveaux bâtiments

Mi-octobre, le bâtiment Eve (Espace vie étudiante) sera inauguré sur le campus. Autres futures réalisations : un bâtiment de recherche et une halle des sports (en construction), une école d'ingénieur SupMer (2012), ainsi que, sur la dalle des ferrailleurs à Toulon, l'UFR Ingémédia et une maison de la recherche euro-méditerranéenne (2013).

DATES CLÉS

19 mars

Tristan Lecoq, inspecteur général de l'Éducation nationale et directeur du Centre international d'études pédagogiques, alerte l'ensemble des universités françaises sur de possibles fraudes commises en Chine lors de sessions du Test de connaissance du français (TCF).

26 mars

A la suite d'une plainte déposée par un professeur de l'Institut d'administration des entreprises (IAE) de l'Université du Sud Toulon-Var (USTV), dénonçant un éventuel trafic de diplômes, une enquête judiciaire pour « corruption passive et active » et « escroquerie » est ouverte par le parquet de Marseille. Elle est toujours en cours.

9 avril

La section financière de la police judiciaire de Toulon effectue une perquisition à l'USTV.

14 avril

La ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche Valérie Pécresse missionne l'Inspection générale de l'administration de l'Éducation nationale et de la Recherche pour mener une enquête administrative à l'USTV.

8 septembre

Le rapport définitif (à l'issue de la phase contradictoire) de l'enquête administrative est remis à la ministre, qui annonce de « graves irrégularités » dans l'application des textes réglementaires régissant la procédure d'admission des étudiants étrangers et de validation de leurs études à l'USTV. Elle demande au recteur de l'académie de Nice de saisir la section disciplinaire du conseil d'administration de l'université.

Textes : Anne Fuerxer-Tezier
afuerxer-tezier@vermatin.com

Mathieu Dalaine
mdalaine@vermatin.com

Gisèle Koson-Dray
gkosondray@vermatin.com

Reportage photos doc :
Patrick Blanchard,
Eric Estrade et Dominique Leriche

La « vigilance » des opposants à la LRU

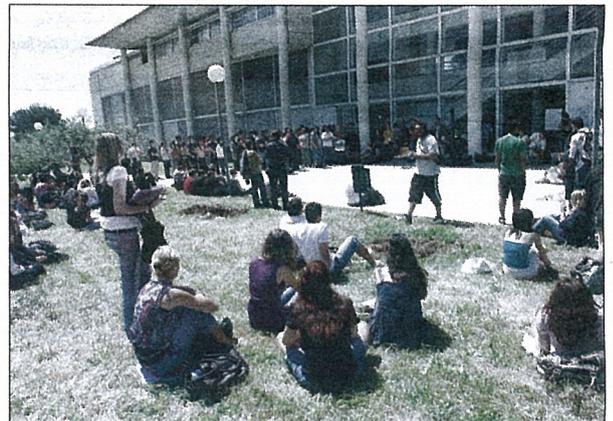
Toujours le premier sur l'estrade lors des assemblées générales, Stéphane Mounier était, l'an passé, sur le campus de La Garde, l'un des leaders du mouvement des étudiants et des personnels contre la réforme des enseignants-chercheurs et la mise en œuvre de l'autonomie.

Lui-même enseignant-chercheur, mais aussi délégué syndical au SNEsup, Stéphane Mounier assure être toujours « très vigilant » sur ces dossiers. « Pour l'instant, c'est le temps des inscriptions, la fin des rattrapages et, en plus, le président est dans la tourmente (lire par ailleurs). On est donc dans l'obscurité la plus totale », confie-t-il.

Pour « une autre forme de résistance »

Ses interrogations ? « L'université n'a pas les moyens humains, donc financiers, de passer aux RCE (Responsabilité et compétences élargies) de l'autonomie. Dans ces conditions, nous ne pouvons pas être sereins. »

Une chose est sûre, d'après lui : « Les personnels sont inquiets, mais ne sont pas prêts à repartir dans un mouvement d'ampleur, comme celui de l'an



Pendant l'année scolaire 2008-2009, de nombreuses assemblées générales ont eu lieu, sur le campus de La Garde, lors du mouvement des étudiants et des personnels contre la réforme des étudiants-chercheurs et la mise en œuvre de l'autonomie.

passé. Après six mois de mobilisation, nous n'avons rien obtenu et, à l'arrivée, la situation était même pire qu'au commencement. On réfléchit donc à une autre forme de résistance au sein de l'université. »

MA. D.

La section disciplinaire

La section disciplinaire du conseil d'administration de l'université comprend six professeurs des universités ou personnels assimilés, dont au moins un membre du corps des professeurs des universités ; quatre maîtres de conférences ou maîtres-assistants ou personnels assimilés, titulaires ; deux autres enseignants-chercheurs, titulaires ; trois représentants des personnels, titulaires, exerçant des fonctions d'enseignement appartenant à d'autres corps de fonctionnaires. A partir de la demande ministérielle, le recteur dispose d'un délai de deux mois maximum pour la saisir. Mais, « compte tenu de l'importance du dossier, ce devrait être fait dans un délai beaucoup plus court », annonçait-on, vendredi, au rectorat.

Sciences Po : le silence

L'année 2009 avait débuté sur les chapeaux de roues pour l'Université du Sud Toulon-Var : Richard Descoings, directeur de Sciences Po Paris, avait envisagé de créer ici un campus délocalisé sur le thème de l'Euro-Afrique avec une extension à l'Asie. Diverses négociations avaient abouti à l'accord de tous les partenaires. Hubert Falco, enthousiaste, a encore déclaré récemment : « Tout est prêt, même l'accord sur le bâtiment, et sur le cahier des charges ». Le président de la fac, Laroussi Oueslati, voit aussi dans cet apport de Sciences Po une nouvelle dynamique pour l'université varoise. Mais le silence se fait lourd autour de ce dossier. Va-t-il être remis en cause par les remous, connus ces derniers temps sur le campus toulonnais ?